

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :



Flashsez-moi

Type de contrat : Prélèvement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **Communauté de Communes Haut Val de Sèvre** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **Communauté de Communes Haut Val de Sèvre**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : Pays : FRANCE

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER - TYPE DE PAIEMENT

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire :

□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

BIC - Code international d'identification de votre banque :

□	□	□	□	□	□	(□	□	□)
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Type de paiement récurrent choisi (cochez la case) : Paiement MENSUEL Paiement SEMESTRIEL

CRÉANCIER

Nom : Communauté de Communes Haut Val de Sèvre **Identifiant Créancier SEPA : FR 57 ZZZ 497952**

Adresse : 7 Boulevard de la Trouillette

Code postal : 79400 Ville : Saint Maixent L'École Pays : France

Fait à :

Le : / /

Signature :

--

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant) :

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.